



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gouvernance d'Engi

Question au Gouvernement n° 2657

Texte de la question

GOUVERNANCE D'ENGIE

M. le président. La parole est à Mme Virginie Duby-Muller.

Mme Virginie Duby-Muller. Monsieur le Premier ministre, que se passe-t-il chez Engie, l'un des fleurons industriels français ? Nous découvrons dans la presse que le groupe fait face à une crise de gouvernance, à laquelle vous avez pourtant les moyens de mettre fin en tant que premier actionnaire de l'entreprise détenant un tiers des droits de vote. Pourtant, le Gouvernement s'abrite derrière le conseil d'administration pour se dérober à ses responsabilités. La ficelle est un peu grosse. L'idée que le choix du dirigeant d'une entreprise dont l'État est le premier actionnaire ne relèverait pas d'une décision du Président de la République ne nous convainc pas vraiment. Avez-vous un candidat caché ? La reconduction d'Isabelle Kocher à la tête d'Engie devrait pourtant être une évidence.

M. Damien Abad. Absolument !

Mme Virginie Duby-Muller. Les résultats de l'entreprise progressent de 5 % par an depuis 2017. Engie a entamé une transition volontariste vers les énergies vertes et la production décarbonée d'électricité. Un audit indépendant a salué les compétences et la gestion d'Isabelle Kocher qui, je le rappelle, est aujourd'hui la seule femme à la tête d'une entreprise du CAC40.

M. Sylvain Maillard. C'est elle qui a rédigé votre question ?

Mme Virginie Duby-Muller. Monsieur le Premier ministre, la passivité collective du Gouvernement nous interpelle. En n'intervenant pas dans cette situation où la gouvernance d'Engie est déstabilisée, l'État actionnaire envoie le signal qu'il cautionne cette opération et qu'il en est donc complice.

Ma question est simple : le Gouvernement souhaite-t-il se débarrasser de Mme Kocher, dont l'hostilité au démantèlement d'Engie est connue, pour pouvoir vendre à la découpe ce fleuron national ?

M. Damien Abad. On se le demande !

Mme Virginie Duby-Muller. Vous avez aujourd'hui une responsabilité historique vis-à-vis des dizaines de milliers de collaborateurs du groupe, en France et dans le monde. Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de clarifier vos intentions et d'agir en pleine lumière plutôt que dans le secret des couloirs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Mme Delphine Batho applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Je partage totalement votre appréciation sur Engie. Il s'agit d'une grande entreprise énergétique française, dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à 61 milliards d'euros et qui emploie 160 000 salariés : c'est donc une entreprise stratégique pour notre pays.

Je partage également votre avis sur la responsabilité de l'État. Nous détenons 24 % du capital d'Engie : ce n'est pas une entreprise publique, mais une entreprise où l'État a une responsabilité particulière. Croyez-moi, l'État exercera toute sa responsabilité vis-à-vis d'Engie.

M. Maxime Minot. Plus personne ne vous croit !

M. Bruno Le Maire, ministre . Notre responsabilité, c'est d'abord de garantir qu'Engie ait une stratégie industrielle cohérente. C'est de garantir l'emploi, les résultats économiques et la création de valeur. C'est de garantir qu'Engie réussisse dans la transition énergétique, qui est un défi pour toutes les grandes entreprises énergétiques, en Europe et ailleurs.

M. Éric Ciotti. Ça, nous le savons ! Répondez à la question ! Jusqu'à présent, vous n'avez rien dit !

M. Bruno Le Maire, ministre . Je vous le redis, madame la députée : c'est uniquement et exclusivement au regard de ces critères économiques, du bilan de la directrice générale d'Engie, de la cohérence de la stratégie industrielle et de la capacité de cette gouvernance à accélérer la transition énergétique, à dégager de la valeur et à préserver des emplois que nous prendrons ou non la décision de renouveler le mandat de la directrice générale d'Engie.

M. Éric Ciotti. Oh !

M. Damien Abad. Nous allons le dire au Président de la République !

Mme Delphine Batho. C'est une honte !

M. Bruno Le Maire, ministre . Permettez-moi deux remarques complémentaires.

Premièrement, la transition énergétique est le fait de toutes les grandes entreprises dans lesquelles l'État détient une participation, qu'il s'agisse d'Air France, de Renault, de PSA, d'EDF ou de La Poste.

M. Christian Hutin. On l'a vu avec la privatisation d'Aéroports de Paris !

M. Éric Ciotti. Vous ne répondez pas à la question ! M. Kohler n'est pas intéressé ?

M. Bruno Le Maire, ministre . Toutes les grandes entreprises dans lesquelles l'État a une participation sont engagées dans la transition énergétique.

Deuxièmement, je sais que vous attachez beaucoup d'importance à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique française. Ce combat, je le livre et nous le livrons, avec le Premier ministre et l'ensemble du Gouvernement.

Mme Delphine Batho. Bla bla bla !

M. Bruno Le Maire, ministre . Il ne se résume pas à la question d'Engie. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2657

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [5 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2020](#)